

**INSTITUT DE DROIT COMMUNAUTAIRE**

Association régie par la loi ivoirienne n°60-315 du 21 septembre 1960

**Thème :**

**STRATEGIES DE RECOUVREMENT DES CREANCES ET  
VOIES D'EXECUTION DANS LE DISPOSITIF OHADA**



**Date :** 18 – 19 Décembre 2008

**Lieu :** Dakar

**CONTEXTE**

L'un des problèmes majeurs auxquels sont confrontées les entreprises est incontestablement celui lié à la sécurisation de leurs créances.

La vétusté et la diversité des textes en matière de recouvrement de créances et voies d'exécution dans les Etats de la zone franc ont fait place à l'Acte Uniforme de l'OHADA portant Organisation de Procédures Simplifiées de Recouvrement et des Voies d'Exécution adopté à Libreville, le 10 avril 1998 et entrée en vigueur le 10 juillet de la même année.

Siège social : II Plateaux Vallons  
1lot 156 rue J 107 Villa 1647  
17 BP 1007 Abidjan 17  
Cpte BFA n° 110 17160001 25  
Cpte Ecobank : 20000103754018  
E-mail : [idroitcom@yahoo.fr](mailto:idroitcom@yahoo.fr)

Tél. : (225) 22 41 16 16  
Tél. : (225) 22 41 12 60  
Fax : (225) 22 41 13 23  
CC : 052 6325 S - Cocody  
Site web : [www.idroitcom.net](http://www.idroitcom.net)  
E-mail : [idroitcomm@aviso.ci](mailto:idroitcomm@aviso.ci)

Ce nouveau dispositif a suscité beaucoup d'espoir chez les opérateurs économiques de l'espace OHADA qui y ont vu un nouvel instrument juridique de recouvrement plus rapide de leurs créances et à moindre coût.

De fait, l'injonction de payer dans sa pratique ancienne avait fini par donner l'impression aux praticiens et aux opérateurs économiques que cette procédure n'était finalement rien d'autre qu'une procédure de droit commun.

Quant à la saisie-attribution des créances qui s'est substituée à l'ancienne saisie arrêt jusque là connue des législations nationales des Etats de l'OHADA, elle est une innovation majeure de la réforme des voies d'exécution mobilières opérées par l'Acte Uniforme.

Dix après l'adoption de ces textes, quels sont les problèmes majeurs que pose la pratique, surtout à en juger par le volume de la jurisprudence de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA-OHADA) en la matière ?

En pratique, la phase amiable précède dans bien des cas, la phase contentieuse. C'est pourquoi, un accent sera mis sur cette phase importante et souvent négligée

Par ailleurs, l'une des questions majeures demeure celle des créances de l'Etat dans ce nouvel environnement.

Il conviendra également de s'interroger sur l'opportunité du recours à l'arbitrage comme mode de règlement des différends liés au recouvrement de créances

Ce séminaire vise notamment les objectifs suivants :

- Aider à la mise en œuvre d'une politique de prévention des risques et de recouvrement efficace
- Comprendre l'importance stratégique et financière de la gestion rigoureuse des garanties pour éviter et /ou limiter les impayés
- Définir la responsabilité des commerciaux dans la gestion de risque-client dès la phase de négociation et de rédaction des contrats
- Savoir impliquer les commerciaux et définir leurs rôles dans la relance et le recouvrement des créances
- Connaître les outils juridiques de prévention des risques et maîtriser l'appareil judiciaire dans la technique de recouvrement

Siège social : II Plateaux Vallons  
11ot 156 rue J 107 Villa 1647  
17 BP 1007 Abidjan 17  
Cpte BFA n° 110 17160001 25  
Cpte Ecobank : 20000103754018  
E-mail : [idroitcom@yahoo.fr](mailto:idroitcom@yahoo.fr)

Tél. : (225) 22 41 16 16  
Tél. : (225) 22 41 12 60  
Fax : (225) 22 41 13 23  
CC : 052 6325 S - Cocody  
Site web : [www.idroitcom.net](http://www.idroitcom.net)  
E-mail : [idroittcomm@aviso.ci](mailto:idroittcomm@aviso.ci)

- S'imprégner des tendances jurisprudentielles de la CCJA-OHADA, haute Juridiction communautaire en matière de procédures de recouvrement

## MODULES DE FORMATION

- ❖ *Stratégies de prévention et de recouvrement efficace*
- ❖ *Le choix des suretés*
- ❖ *Le recours aux ADR pour le règlement des litiges (conciliation, médiation, arbitrage)*
- ❖ *Les tendances jurisprudentielles de la CCJA en matière de recouvrement de créances :*
  - *Les défenses à exécution provisoire*
  - *Le régime juridique des nullités*
  - *La saisie attribution des créances*
- ❖ *La problématique du recouvrement des créances de l'Etat (compensation, avis à tiers détenteur...)*

## EXPERTS FORMATEURS

**Dr ONANA Félix**, Docteur en droit des affaires, Juriste Consultant à la CCJA-OHADA

**M. Mamadou DIAKHATE**, Magistrat, Secrétaire Général de la Cour d'Appel de DAKAR

**Me Narcisse AKA**, Avocat à la Cour, Président de l'Institut de Droit Communautaire, ancien Juriste Expert à la CCJA-OHADA

Siège social : II Plateaux Vallons  
1<sup>er</sup> lot 156 rue J 107 Villa 1647  
17 BP 1007 Abidjan 17  
Cpte BFA n° 110 17160001 25  
Cpte Ecobank : 20000103754018  
E-mail : [idroitcom@yahoo.fr](mailto:idroitcom@yahoo.fr)

Tél. : (225) 22 41 16 16  
Tél. : (225) 22 41 12 60  
Fax : (225) 22 41 13 23  
CC : 052 6325 S - Cocody  
Site web : [www.idroitcom.net](http://www.idroitcom.net)  
E-mail : [idroittcomm@aviso.ci](mailto:idroittcomm@aviso.ci)

## PUBLIC CIBLE

Directeurs généraux,

Juristes d'entreprises,

Banquiers,

Établissements financiers, Traders, gestionnaires de risques

Assureurs, Responsables risques

Assureurs

Avocats, Magistrats, Notaires

## FRAIS DE PARTICIPATION

\* **350 000 f CFA** : Directeurs généraux, Juristes d'entreprises, banquiers, Établissements financiers, assureurs etc....

\* **200 000 f CFA** : avocats, magistrats, notaires..

## Frais couverts

Documentation du séminaire

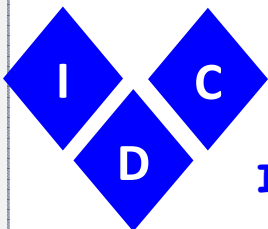
Le séminaire de formation

2 déjeuners

4 pauses-café

Siège social : II Plateaux Vallons  
1lot 156 rue J 107 Villa 1647  
17 BP 1007 Abidjan 17  
Cpte BFA n° 110 17160001 25  
Cpte Ecobank : 20000103754018  
E-mail : [idroitcom@yahoo.fr](mailto:idroitcom@yahoo.fr)

Tél. : (225) 22 41 16 16  
Tél. : (225) 22 41 12 60  
Fax : (225) 22 41 13 23  
CC : 052 6325 S - Cocody  
Site web : [www.idroitcom.net](http://www.idroitcom.net)  
E-mail : [idroittcomm@aviso.ci](mailto:idroittcomm@aviso.ci)



# INSTITUT DE DROIT COMMUNAUTAIRE

**Directeurs Généraux, Juristes d'entreprises, Banquiers, Établissements financiers, Traders, Gestionnaires & Responsables de risques, Assureurs**

Nom/Prénom & Fonction du (des) participant (s):

1.

2.

Société :

Pays :

Téléphone

Courriel :

Fax :

COÛT UNITAIRE	UNITE	COÛT TOTAL	DESIGNATION	Cocher la cage choisie
350 000F CFA			Frais de participation au <b>séminaire sur le blanchiment des capitaux</b>  ❖ Coût de la formation - Supports de formation - Séminaires de formation  ❖ Déjeuners + pause-café	
350 000F CFA			Frais de participation au <b>séminaire sur le recouvrement de créances</b>  ❖ Coût de la formation - Supports de formation - Séminaires de formation  ❖ Déjeuners + pause-café	

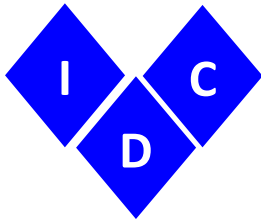
Siège social : II Plateaux Vallons  
 îlot 156 rue J 107 Villa 1647  
 17 BP 1007 Abidjan 17  
 Cpte BFA n° 110 17160001 25  
 Cpte Ecobank : 20000103754018  
 E-mail : idroitcom@yahoo.fr

Tél. : (225) 22 41 16 16  
 Tél. : (225) 22 41 12 60  
 Fax : (225) 22 41 13 23  
 CC : 052 6325 S - Cocody  
 Site web : [www.idroitcom.net](http://www.idroitcom.net)  
 E-mail : [droitcomm@aviso.ci](mailto:droitcomm@aviso.ci)



Total en lettre .....

Mode de paiement :  Espèces  Chèque



Signature et cachet

**INSTITUT DE DROIT COMMUNAUTAIRE**

**Avocats, Magistrats, Notaires**

Nom/Prénom & Fonction du (des) participant (s):

- 1.
- 2.

Société :

Pays :  Téléphone

Courriel :  Fax :

COUT UNITAIRE	UNITE	COUT TOTAL	DESIGNATION	Cocher la cage choisie
200 000F CFA			Frais de participation au séminaire sur le blanchiment des capitaux  ❖ Coût de la formation - Supports de formation - Séminaires de formation  ❖ Déjeuners + pause-café	

Siège social : II Plateaux Vallons  
 1lot 156 rue J 107 Villa 1647  
 17 BP 1007 Abidjan 17  
 Cpte BFA n° 110 17160001 25  
 Cpte Ecobank : 20000103754018  
 E-mail : idroitcom@yahoo.fr

Tél. : (225) 22 41 16 16  
 Tél. : (225) 22 41 12 60  
 Fax : (225) 22 41 13 23  
 CC : 052 6325 S - Cocody  
 Site web : [www.idroitcom.net](http://www.idroitcom.net)  
 E-mail : [droitcomm@aviso.ci](mailto:droitcomm@aviso.ci)

200 000F CFA			Frais de participation au <b>séminaire sur le  recouvrement de créances</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Coût de la formation <ul style="list-style-type: none"> <li>- Supports de formation</li> <li>- Séminaires de formation</li> </ul> </li> <li>❖ Déjeuners + pause-café</li> </ul>	
--------------	--	--	---	--

Total en lettre .....

Mode de paiement :  Espèces  Chèque

**Signature et cachet**

Siège social : II Plateaux Vallons  
îlot 156 rue J 107 Villa 1647  
17 BP 1007 Abidjan 17  
Cpte BFA n° 110 17160001 25  
Cpte Ecobank : 20000103754018  
E-mail : idroitcom@yahoo.fr

Tél. : (225) 22 41 16 16  
Tél. : (225) 22 41 12 60  
Fax : (225) 22 41 13 23  
CC : 052 6325 S - Cocody  
Site web : [www.idroitcom.net](http://www.idroitcom.net)  
E-mail : [droitcomm@aviso.ci](mailto:droitcomm@aviso.ci)